

régiment du roi-dragons, qui épousa Nicolase-Dominique de Casaubon, veuve de François-Frédéric de Varennes, marquis de Bouron, et mourut sans postérité ;

3° André-Marie, seigneur du Vivier, mis à mort à Lyon en 1793 ;

4° Ennemond, chanoine de Saint-Nizier en 1759 ;

5° N..., religieuse de Sainte-Elisabeth à Lyon ;

6° Charlotte, mariée à M. Brossier de la Roullière, seigneur de Bessenay ;

7° Anne-Marie-Jacqueline, mariée, le 21 août 1751, à Camille-Alix-Eléonore marquis d'Albon, prince d'Yvetot, marquis de Saint-Forgeux, etc., fils de Claude d'Albon de Saint-Marcel, et de Julie-Claude-Hilaire d'Albon de Saint-Forgeux.

III. Jacques-David Ollivier, seigneur de Vaugien, receveur général des finances en la généralité de Lyon, fut s'établir à Paris où il se maria et fut père de

Anne-Marguerite Ollivier de Vaugien mariée, le 28 avril 1772, à Charles-Hyacinthe du Houx, marquis de Vioménil, pair et maréchal de France sous la Restauration, chevalier des ordres du roi, grand-croix de Saint-Louis, mort à Paris le 5 mars 1827.

La marquise de Sénozan à laquelle est adressée la lettre de M. Chauvin pourrait bien être de la famille des Perrachon qui vendirent l'hôtel de l'Europe à David Ollivier. Je trouve en d'autres notes, en effet, que le 26 septembre 1657, Marc-Antoine Perrachon, baron de Sénozan, épousa Magdeleine de Monteynard, fille d'Hector de Monteynard et de Françoise de Nagu-Varennes, et plus tard Alexandre-Louis Perrachon de Saint-Maurice, comte de Varax, marquis de Treffort, fils de Pierre Perrachon et de Marguerite d'Urre, marié à Anne Colabeau.